**BORDEREAU D’UNE INSCRIPTION D’HYPOTHEQUE JUDICIAIRE**

Inscription hypothécaire est requise au Bureau des hypothèques à Luxembourg au profit de

**l’Administration communale de , Recette communale, établie à**

élisant domicile en le bureau du receveur communal de ,

à charge de

la société anonyme : **(no TVA )**

Siège social**:**

*No registre de commerce :*

en vertu :

du titre exécutoire du déclarant exécutoire l’ordonnance conditionnelle de paiement no dûment notifiée au débiteur susmentionné en date du : EUR + 25,00 EUR (indem. procéd.)

et

du titre exécutoire no -OPA- du déclarant exécutoire l’ordonnance conditionnelle de paiement no dûment notifiée au débiteur susmentionné en date du : EUR + 25,00 EUR (indem. procéd.)

**pour sûreté et garantie** de la somme de (en toutes lettres : )

suivant le détail ci-après :

principal

frais de relances / indemnité de procédure /

intérêts de retard

*sommes actuellement exigibles*

Sous-Total :

intérêts de retard pour trois années conservés avec

le même rang que le principal en vertu de l’article 9

de la loi du 18 avril 1910, évalués à

frais d’inscription et de radiation, de recouvrement et

de poursuite, évalués à

**TOTAL A INSCRIRE :**

(en toutes lettres )

**sur la parcelle suivante :**

Adresse :

Commune :

Section :

No cadastral :

Contenance :

Lieudit :

Nature : Place occupée (bâtiment à habitation)

L’inscription aura effet à partir de sa date et grèvera l’immeuble du redevable désigné ci-avant, lequel est situé dans le ressort du bureau des hypothèques sus-mentionné

conformément à l’article 2123 du Code civil.

, le 3 décembre 2019

Pour réquisition

Receveur communal